Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500077-20251202-D2025_52-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 02/12/2025

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
8	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 2 Décembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOYSAN Youri, Maire, en session ordinaire, convoqués le 27/11/2025, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. MOYSAN Youri, Maire, Mmes : LETOURNOUX Isabelle, SAUVEE Stéphanie, MM : DENIAUD Bruno, GIRAUD Pierre-Yves, GRUEL Jean-Charles, RICHARD Bruno, VASNIER Pascal

Excusés : Mmes : BORDES Valérie, JAMAUX Johanna, MIRAMONT Aurélie

Procurations : Mmes : BORDES Valérie à Mme SAUVEE Stéphanie, JAMAUX Johanna à M. RICHARD Bruno, MIRAMONT Aurélie à Mme LETOURNOUX Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme SAUVEE Stéphanie

2025/52 – Avis affiliation volontaire EPCC, Pont supérieur et le Syndicat mixte régional bretagne mobilités et désaffiliation Syndicat mixte destination brocéliande au CDG35

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle, Le pont supérieur et le Syndicat Mixte Régional Bretagne Mobilités sollicitent l'affiliation auprès du Centre de gestion d'Ille et Vilaine. Cet établissement étant sans rattachement direct à une collectivité, il ne peut être affilié qu'à titre volontaire. De même, le Syndicat Mixte Destination Brocéliande sollicite sa désaffiliation.

La procédure d'affiliation et désaffiliation prévoit que les collectivités affiliées au CDG35 soient consultées.

Un avis de la commune est donc sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'UNANIMITE** :

- **S'ABSTIENT D'EMETTRE UN AVIS** à l'affiliation de L'Etablissement Public de Coopération Culturelle et Le pont supérieur et le Syndicat Mixte Régional Bretagne Mobilités et la désaffiliation du Syndicat Mixte Destination Brocéliande au CDG 35.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à prendre toutes les décisions et/ou mesures y afférent.

Le Maire
Youri MOYSAN

MAIRIE D'AUBIGNE I.-V.

La secrétaire de séance :
Mme SAUVEE Stéphanie